Dimanche 1er novembre 2026 – Toussaint – année A

Première lecture : Apocalypse 7, 2-4.9-14
Psaume 23 (24)
Deuxième lecture : 1 Jean 3, 1-3
Évangile : Matthieu 5, 1-12a

Homélie

Je voudrais simplement vous proposer quelques pistes de réflexion sur le thème de la sainteté, en rapport avec ces béatitudes de l'Évangile de Matthieu que nous venons d'entendre.

1.- Même si les saints, au long de l'histoire, sont représentés sous la forme de statues, les saints ne sont pas eux-mêmes des statues. Certes, nous avons besoin de représentations, de repères concrets. N'oublions pas cependant que les saints sont des témoins d'une foi vivante : ils ont bougé, parfois au risque de leur vie, comme les martyrs, et presque toujours en dépassant des idées toutes faites, des positions convenues, parce qu'ils ont mis l'Évangile au centre de leur vie. Les saints ne sont pas des statues, et la sainteté n'est pas en plâtre.

2.- La sainteté, il y a deux manières de la définir. Soit il s'agit de toutes ces personnes, ou groupes de personnes, qui ont été béatifiés ou canonisés, c'est-à-dire déclarés saint ou bienheureux par l'Église. Celle-ci a reconnu en eux de vrais exemples de vies conformes à l'Évangile, et l'Église nous les donne en exemple. Mais on peut définir la sainteté de manière dynamique. Car l'Église dit aussi que la sainteté, qui est un attribut divin, c'est la vocation de tous les baptisés. La sainteté est plus grande que chaque personnage ou figure de sainteté. La sainteté, nous y sommes appelés parce que nous avons à mettre la Bonne nouvelle de Jésus, l'Évangile, au cœur de notre vie dans toutes ses dimensions. Le pape François parlait, dans un texte sur la sainteté, des « saints de la porte d'à-côté », évoquant par exemple les parents qui élèvent leur enfant avec le meilleur d'eux-mêmes, travaillant pour que les leurs puissent vivre dignement ; évoquant des relations de voisinage dans lesquelles on s'entraide, on compatit lorsqu'un voisin connaît des difficultés, on se rend visite, etc. La sainteté, ce n'est pas une sorte d'hier. C'est hier, bien sûr, mais c'est aujourd'hui et demain. La sainteté comme canonisation, comme déclaration, et la sainteté comme vocation, comme route à prendre, ne s'opposent pas : l'une est au service de l'autre.

3.- L'Évangile des béatitudes, souvent présenté comme la loi du bonheur, est aussi ce chemin de sainteté, à prendre et à prendre ensemble comme peuple de Dieu. À l'époque de saint Matthieu, l'Église connaît les premières persécutions antichrétiennes. D'où ce paradoxe qui fait déclarer à Jésus qu'est heureux le pauvre, ou celui qui pleure, ou encore celui qui est persécuté pour la justice. Paradoxe, parce que dans une société comme la nôtre, on penserait plutôt, spontanément, que ceux-là sont au contraire malheureux. Mais c'est le paradoxe de la foi. Naturellement, le monde éprouve sa réalité mortelle : il va biologiquement de la vie à la mort. Alors que notre foi nous fait cheminer de la mort à la vie, ce que signifie la liturgie du baptême. Car le Christ passe de la mort à la vie, et que sur le chemin des béatitudes, nous le suivons dans cette voie.

4.- Ce paradoxe des béatitudes, c'est précisément la route de la sainteté, sur laquelle nous avons parfois à nous faire violence pour nous décentrer de nous-mêmes et considérer l'autre plus important que nous. La communauté chrétienne, la paroisse, a pour mission de témoigner en ce sens. Les béatitudes sont chemin d'amour.

Que le Seigneur attise notre audace de croire et d'espérer, de poser des actes saints qui fasse grandir notre foi dans l'amour de celles et ceux que nous rencontrons quotidiennement : ces « saints de la porte d'à-côté » que le Seigneur nous donne de rencontrer.

P. Hugues GUINOT